

## COMMISSION PREVENTION DES DECHETS

### Compte-rendu de la réunion du 14/04/2021

#### Tableau des présences

	Collectivité représentée	Nom	Présence
1	CA Bassin Bourg en Bresse	Patrick BAVOUX	Présent
2	CA Bassin Bourg en Bresse Organom - Président	Yves CRISTIN	Présent
3	CA Bassin Bourg en Bresse	Jean Luc EMIN	Excusé
4	CC de la Dombes Organom Vice-présidente	Audrey CHEVALIER	Présente
5	CC de la Dombes	Michel JACQUARD	Présent
6	CC de la Dombes	Jean-François JANNET	Présent
7	CC de la Dombes	Christophe MONIER	Excusé
8	CC Plaine de l'Ain Organom Vice-présidente	Hélène BROUSSE	Présente
9	CC Plaine de l'Ain	Bernard GUERS	Présent
10	CC Plaine de l'Ain	Paul VERNAY	Excusé
11	CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	Antoine BAUTAIN	Présent
12	CC de la Dombes	Gérard BRANCHY	Invité
<b>Taux de présence</b>			<b>75%</b>

#### Ordre du jour :

- 1/ Accompagnement des projets de déchèteries professionnelles
- 2/ Point réglementaire et solutions pour les encombrants
- 3/ Appel à manifestation d'intérêt avec la CMA de l'Ain
- 4/ Parcours pour les entreprises du bâtiment
- 5/ Autres partenariats et subventions
- 6/ Questions, sollicitations et informations diverses

## **Approbation du précédent compte-rendu**

---

Le compte-rendu de la dernière Commission du 22 février 2021 est approuvé par les membres présents.

En complément, **M. Jannet est aussi volontaire pour représenter le syndicat lors des commissions du PLPDMA de la CA3B.**

Le syndicat Organom ne disposant pas de la compétence réglementaire pour la formation des élus locaux, un dispositif de formation inter-EPCI sera étudié avec les intercommunalités intéressées.

## **1/ Accompagnement des projets de déchèteries professionnelles**

La commission est informée des avancées suite à l'étude réalisée en 2020 par Inddigo.

**Les élus présents souhaitent qu'Organom poursuive l'animation de cette démarche et la coordination des projets sur son territoire. Elle propose la mise en place d'un comité de pilotage avant l'été afin de faire un point sur les projets en réflexion avec les prestataires et les représentants des acteurs économiques concernés.**

### Questions/remarques de la commission :

La commission propose de faire appel au bureau d'étude Inddigo afin qu'il revienne présenter les projets et les avancées sur les territoires voisins.

Mrs Branchy et Jannet évoquent la méthodologie de concertation et soulignent un nécessaire travail en deux temps avec d'abord le démarchage des porteurs de projet (en-cours) puis les aménagements et la communication à prévoir dans les déchèteries.

Un calendrier sur le déploiement des contrôles d'accès automatisés dans les déchèteries publiques devra aussi être anticipé. M. Bavoux informe que la CA3B réfléchit actuellement à un système pour ses déchèteries. M. Cristin souligne les investissements importants et les délais à intégrer pour les porteurs de projets dont la rentabilité dépendra des quantités détournées des déchèteries.

## **2/ Point réglementaire et solutions pour les encombrants**

L'un des décrets d'application de la loi AGEC, en cours d'élaboration, prévoit de limiter la présence de matériaux valorisables dans les encombrants et DAE enfouis ou incinérés.

Certaines bennes de déchèteries déchargées actuellement contiennent encore une forte proportion de matériaux recyclables non-triés. Les caractérisations réalisées en janvier 2020 avaient montré que le volume de déchets pouvait potentiellement réduit - d'un facteur de l'ordre de 3 - avec un meilleur tri et la mise en place de nouvelles filières.

**La commission propose de mettre en œuvre une étude stratégique territoriale afin d'évaluer les filières actuelles et les projets à lancer en vue d'améliorer le tri en amont des encombrants avant enfouissement.**

### Questions/remarques de la commission :

M. Jannet souligne que les consignes ne sont pas toujours respectées et que les gardiens ont souvent des difficultés pour venir au-devant des usagers et leur rappeler les consignes, surtout lors des périodes de forte affluence.

M. Bautain évoque le difficile déploiement de solutions pour les flux plastiques en déchèterie et s'interroge sur le détournement de certains flux vers la chaufferie CSR en projet sur Organom.

M. Cristin précise que la puissance réglementaire maximum de la chaufferie ne permettrait d'incorporer d'autres flux sachant que les refus de l'usine permettent d'atteindre largement cette puissance. Néanmoins le projet pourrait évoluer en intégrant d'autres flux si les volumes de refus venaient à diminuer.

M. Guers revient sur la dénomination « encombrants » qui devrait évoluer dans les années à venir pour mieux cibler les déchets ultimes non-triés dans les bennes de flux recyclables. Dans les déchèteries modernisées, elle se situe idéalement vers la sortie et sous la surveillance du gardien afin de contrôler si les matériaux ont bien été triés.

Mme Chevalier rappelle que le tri à la source reste la priorité et que les améliorations doivent d'abord se concentrer sur les déchèteries publiques ou privées. Néanmoins, Organom pourrait envisager de réaliser un sur-tri des déchets sur le site de La Tienne.

M. Cristin retient l'idée mais évoque un frein important actuellement qui est le coût supplémentaire que certains EPCI sont prêt à concéder pour ce genre de projet, sachant que le volume global à traiter déterminera aussi le coût à la tonne.

M. Guers propose de communiquer en amont sur les filières existantes afin que les usagers anticipent le tri lorsqu'ils réalisent un chantier.

M. Jannet propose de communiquer auprès des habitants sur les coûts des filières en place dans les déchèteries.

### **3/ Appel à manifestation d'intérêt avec la CMA de l'Ain**

La commission est informée des 3 projets sélectionnés suite à cet appel à candidature.

**La commission propose de réaliser une communication sur le bilan et les solutions mises en œuvre.** Celles-ci pourraient inspirer d'autres entreprises ou collectivités (presse plastique dans les déchèteries par exemple).

### **4/ Parcours pour les entreprises du BTP**

**La commission propose de poursuivre les préparatifs avec les chambres et fédérations concernées pour la mise en œuvre d'un cycle d'animation en vue d'informer et d'impliquer les entreprises du BTP dans une démarche d'économie circulaire.**

Les élus proposent de solliciter aussi une aide spécifique de l'ADEME dans la continuité du partenariat lié au programme CODEC.

### **5/ Autres partenariats et subventions**

Demande de subvention du REP'R :

M. Bautain évoque une collaboration en projet avec les bailleurs et le centre social Amédée Mercier. Ce projet permettra de créer du lien social et de limiter les achats de matériel par les locataires.

**La commission propose de verser un soutien modéré à condition que la CA3B soutienne aussi ce projet. Cette subvention devra être assortie d'un plan de partenariat avec Organom afin de pouvoir s'impliquer et contrôler la réalisation du projet, et de prévoir des temps de sensibilisation et d'animation sur la prévention des déchets du bricolage.**

Manifestations exemplaires : la commission propose d'évaluer la mise en œuvre de soutiens au cas par cas en fonction des solutions prévues par les organisateurs.

## 6/ Questions et infos diverses

Tri du verre : la commission propose de réaliser un bilan des actions réalisées dans le cadre du plan verre et sur les résultats en termes de collecte. Les conditions de soutiens sur la création de point de collecte pourront être ré-évaluées suite à cette restitution.

Baraque anti-gaspi au camping de Priay : cet équipement sera en test cet été dans le cadre d'une convention de partenariat. Un évènement de présentation aux élus et à la presse sera organisé en juin.

---

Fait à Viriat, le 11/05/2021

Yves CRISTIN  
Président d'Organom

